**

environnementale

Charte

*Les évènements sportifs et culturels sont le cœur battant de la Vallée d’Ossau, générant de la cohésion sociale au travers d’expériences collectives aussi variées que stimulantes.*

**MODE D’EMPLOI**

Cette charte identifie des engagements prioritaires en matière de transition écologique et solidaire. Elle s’accompagne d’un guide pratique de l’événementiel en transition qui décline les enjeux présents dans la charte en objectifs, exemples et ressources afin d’aiguiller, renseigner et assister au mieux les acteurs.

La signature de cette charte donnera lieu à un échange annuel avec le pôle Environnement de la CC Vallée d’Ossau, afin d’accompagner et évaluer la mise en œuvre de ces engagements.

*Notre territoire est extrêmement dynamique dans l’évènementiel mais n’ignore pas pour autant l’urgence d’agir face à la crise écologique actuelle.*

*La Communauté de Communes de la Vallée d’Ossau souhaite s’investir encore davantage dans la transition écologique et propose pour cela une charte d’engagement environnemental que chaque organisateur d’évènement, association ou prestataire pourra signer pour participer à la vie culturelle et sportive de la vallée.*

*Nous souhaitons ainsi accompagner la transition écologique et solidaire des événementiels ossalois, déjà investie par de nombreux acteurs, avec le défi de changer en profondeur nos modèles de fonctionnement tout en partageant des réflexions et pratiques ambitieuses et innovantes en la matière.*

*En signant cette charte environnementale, nous proposons à chaque organisateur d’événementiel la possibilité de témoigner publiquement de son engagement en faveur de la transition écologique et solidaire et de traduire concrètement sa prise de responsabilité sur de nombreux enjeux (impacts sur l’environnement, évolution des organisations internes, changements logistiques…), permettant de la sorte de s’affranchir d’une vision passive et déterministe de l’évolution de notre société.*

*Soucieux d’accompagner ces dynamiques de changement et de favoriser la transmission entre organisateurs d’événementiels, cette charte est complétée d’un guide pratique valorisant de nombreuses ressources et je tiens à rappeler l’implication de nos services à vos côtés, dans cette démarche qui nous engage collectivement.*

Jean-Paul Casaubon,

Président

 Communauté de Communes de la Vallée d’Ossau

engagements

les

**Énergie, équipement, matériel**

L’usage d’énergies et de matériels pour son événement est à penser dans une logique de mutualisation et d’économie circulaire pour limiter sa consommation et sa dépendance.

* Anticiper les consommations d’énergies
* Penser le circuit de vie des matériaux et équipements à l’échelle d’un territoire
* Proposer des espaces de vente et des produits dérivés responsables

**Alimentation**

Convivialité pour certains, nécessité pour d’autres, la question de l’alimentation proposée lors d’un événement peut apporter des réponses concrètes sur le plan de la santé, du plaisir et du respect de l’environnement.

* Privilégier l’approvisionnement local, bio et de saison pour l’ensemble de la restauration
* Adapter son équipement et les préparations nécessaires afin de réduire les consommations d’énergie, limiter la production de déchets
* Partager, sensibiliser

**Transports**

Tout en promouvant son attractivité, les questions de mobilité vers et autour d’un événement doivent permettre d’apporter des réponses concrètes pour limiter les émissions de CO2.

* Anticiper la question des mobilités pour le transport des marchandises, des équipements et des personnes
* Encourager les transports doux et les déplacements collectifs
* Sensibiliser les parties prenantes et communiquer

**Déchets**

Par nature éphémère, un événement doit pouvoir limiter la production d’éléments qui ne présenteront plus d’utilité une fois l’activité terminée.

* Eviter la production des déchets
* Réduire et collecter les déchets
* Sensibiliser les acteurs

Fait le 20 octobre 2022

A Arudy

Jean-Paul Casaubon

Président CC Vallée d’Ossau

**Biodiversité et ressources naturelles**

Inscrit temporairement dans un espace donné, un événement doit pouvoir appréhender et limiter son empreinte en recherchant la préservation de l’environnement naturel de proximité.

* Anticiper les impacts sur la biodiversité et les paysages
* Préserver les ressources en eau
* Sensibiliser les participants à l’environnement immédiat de son événement

**Développement local**

En s’appuyant sur des ressources et des acteurs locaux, un événement peut contribuer au développement d’une économie de proximité et un engagement citoyen.

* Assumer un rôle d’acteur économique du territoire
* Contribuer à l’attractivité de son territoire
* Porter une manifestation vectrice de lien social et d’engagement citoyen

**Solidarités, gouvernance**

L’organisation d’un événement est l’occasion de mettre en pratique la participation de chacun dans un souci d’horizontalité et d’inclusion afin qu’il soit un espace et un moment concret de solidarité.

* Penser une gouvernance partagée et proposer une expérience bénévole pour tous
* Penser l’accessibilité de son évènement
* Organiser la solidarité entre acteurs

**Communication et sensibilisation**

Partager de l’information autour d’un événement permet de communiquer auprès du plus grand nombre tout en valorisant des initiatives remarquables et engageantes.

* Adapter sa stratégie de communication
* Sensibiliser et évaluer
* Valoriser sa démarche éco-responsable

Nom

Structure